

Alain Ausoni

# MÉMOIRES D'OUTRE-LANGUE

L'écriture translingue de soi



Slatkine Érudition  
GENÈVE



Marc Chagall, *Paris par la fenêtre*, 1913  
© 2017, ProLitteris, Zurich

## INTRODUCTION

C'est une vue de Paris peinte par Chagall en 1913. Son titre a été choisi par Blaise Cendrars : *Paris par la fenêtre*. À gauche, à travers le cadre d'une fenêtre, on voit des bâtiments et un train représenté à l'envers, les roues en haut. À droite, gigantesque et claire, la Tour Eiffel se détache des immeubles dans un ciel « orphique » aux grands plans translucides de couleurs vives qui se chevauchent. Du bleu, du blanc, du rouge. Et beaucoup de brun. On voit un parachutiste et plus bas, comme flottant dans le brouillard à l'horizontale, un homme et une femme. C'est l'angle inférieur droit du tableau qui retient rapidement l'attention. On y voit la tête d'un homme aux deux visages. C'est ce Janus qui, en compagnie d'un chat à visage humain, regarde par sa fenêtre. L'une de ses faces est pâle, l'autre est bleue. Une main, bleue elle aussi, semble aller avec ce second visage. Mais le dessin d'un cœur, plus clair, occupe son centre.

Parce que le temps de son enfance à Vitebsk n'a cessé d'être pour Chagall une source d'inspiration ou parce que dans l'un de ses poèmes il avait écrit : « il fut un temps où j'avais deux têtes »<sup>1</sup>, on s'est plu à penser que, regardant Paris par sa fenêtre, l'homme du tableau regardait peut-être en même temps derrière lui, un passé vécu ailleurs et en d'autres mots<sup>2</sup>.

Le sujet bilingue a fréquemment été représenté sous les traits de Janus, dieu romain des commencements et des fins, des choix ou du passage (*janua* signifiant « porte », « entrée » ou « accès » en latin), dont une face est tournée vers le passé et l'autre vers l'avenir. Elsa Triolet a par exemple choisi une sculpture représentant une femme *bifrons* qui contemple l'un

---

<sup>1</sup> Marc Chagall, *Poèmes*, trad. française de Philippe Jaccottet en collaboration avec l'auteur, Genève, Cramer Éditeur, 1975, p. 130.

<sup>2</sup> Voir par exemple Natasha Lvovich, « Translingual Identity and Art : Marc Chagall's Stride Through the Gates of Janus », *Critical Multilingualism Studies*, vol. III, n° 1, 2015, p. 112-134.

de ses visages dans un miroir pour illustrer les pages d'un texte autobiographique qui traitent de sa pratique littéraire : « Ainsi, moi, je suis bilingue. Je peux traduire ma pensée également en deux langues. Comme conséquence, j'ai un bi-destin. Ou un demi-destin. Un destin traduit. La langue est un facteur majeur de la vie et de la création »<sup>3</sup>. Une édition limitée de ce texte comprend une lithographie de Chagall : Elsa Triolet, qui écrit en russe et en français, traduit et s'autotraduit, apparaît sous les traits d'une créature à deux visages.

On imagine volontiers le Janus de la toile de Chagall se disant les mots de Triolet, ou les écrivant. Il pourrait bien se livrer en somme à l'activité littéraire qui fera l'objet de cette étude : l'écriture translingue de soi.

## TRANS- QUOI ?

Translingue<sup>4</sup>. L'homme du tableau en écrivain qui dirait : « Mon français n'a pas d'enfance »<sup>5</sup>. De Paris ou d'ailleurs, pour un texte ou pour toujours, il écrirait en français alors même que ce n'est pas sa langue première et qu'elle n'a pas été pour lui toujours déjà là.

Pratiquant son art à Paris, Chagall a subi d'autres influences, développé d'autres techniques et été inspiré par d'autres vues mais il n'a pas vu ses outils et sa matière changer radicalement. Et comme celles de Soutine ou Modigliani, pour ne prendre que des exemples de peintres étrangers qu'il a fréquentés à Paris, ses toiles peuvent parler à des amateurs de tous horizons. Il en est tout autrement de la littérature. S'ils avaient été écrivains plutôt que peintres ou sculpteurs, ces émigrés auraient été placés face à un choix difficile : écrire dans leur langue première, dans l'isolement de leur environnement quotidien, ou passer au français, sachant bien toute la difficulté qu'il y a, quand ce passage est tardif, à acquérir dans une langue étrangère les compétences nécessaires à la communication littéraire.

---

<sup>3</sup> Elsa Triolet, *La Mise en mots*, Genève, Skira, 1969, p. 84-85. Plus récemment, c'est de « névrose de Janus » et de « bi-frontalité douloureuse » qu'a parlé Claude Esteban dans le beau livre consacré à son expérience d'enfant bilingue : *Le Partage des mots*, Paris, Gallimard, 1990, p. 95.

<sup>4</sup> Je traduis le néologisme « translingual » forgé en anglais par Steven G. Kellman et adapte, dans ce qui suit, sa définition du translinguisme littéraire pour référer au phénomène de l'écriture dans une langue acquise tardivement. Les pages qui suivent doivent beaucoup à son introduction pionnière et érudite à ce phénomène dans *The Translingual Imagination*, Londres, University of Nebraska Press, 2000.

<sup>5</sup> Luba Jurgenson, *Au lieu du péril. Récit d'une vie entre deux langues*, Lagrasse, Verdier, 2014, p. 98.

Quand Chagall s'est essayé à l'écriture, il a choisi la première option, composant la très grande majorité de ses poèmes en russe ou en yidiche, les langues qui ont bercé ses premiers jours. Certaines des figures les plus marquantes du modernisme ont fait de même. Écrivant de Paris, Gertrude Stein, James Joyce, Ernest Hemingway ou Julio Cortázar se sont par exemple accrochés à leur langue première, comme l'ont fait en d'autres lieux Thomas Mann, Witold Gombrowicz, Czeslaw Milosz ou Ezra Pound par exemple. Mais d'autres écrivains ont expérimenté la pratique littéraire d'une deuxième, troisième ou quatrième langue. De ceux qui ont écrit en français, les plus célèbres sont certainement Emil Cioran, Samuel Beckett et Romain Gary. Comme eux, de nombreux écrivains translingues composent ou ont composé des textes en plusieurs langues. C'est le cas par exemple d'Elsa Triolet, Elie Wiesel, Milan Kundera, François Cheng, Jorge Semprun, Hector Bianciotti, Gao Xingjian, Vassilis Alexakis, Katalin Molnár, Nancy Huston ou Atiq Rahimi. D'autres, moins nombreux, comme Henri Troyat, Julia Kristeva, Agota Kristof, Andreï Makine ou Chahdortt Djavann ont (pour l'heure) construit l'entier de leur œuvre dans leur langue d'adoption. À mesure que paraissaient leurs textes, et avec plus de force au fil des deux dernières décennies du xx<sup>e</sup> siècle, s'est imposée l'idée que le translinguisme constituait une tradition littéraire riche et originale<sup>6</sup>.

#### DE LA MONTÉE EN SINGULARITÉ DES ÉCRIVAINS TRANSLINGUES

Les écrivains translingues ont récemment acquis une visibilité particulière. Sans considérer les principaux prix littéraires parisiens (Goncourt, Renaudot, Femina, Médicis et Goncourt des lycéens) comme des indicateurs infaillibles de la forme de la littérature de langue française, on remarque que depuis le début des années 1990 les écrivains translingues ont raflé près de dix pour cent des prix, une proportion sans commune mesure avec celle, bien plus restreinte, de leur production au sein des lettres françaises<sup>7</sup>. Il faut surtout souligner que les écrivains récompensés :

---

<sup>6</sup> On peut en voir un signe dans la création en 1985, sous l'impulsion d'Harald Weinrich, du Prix-Adelbert-von-Chamisso, récompensant des écrivains translingues germanophones (soit dans les statuts originaux : « deutsch schreibende Autoren nicht deutscher Muttersprache »). Voir Heinz Friedrich, dir., *Chamissos Enkel: Literatur von Ausländern in Deutschland*, Munich, DTV, 1986.

<sup>7</sup> En vingt-cinq ans, de 1991 à 2015, les écrivains translingues ont récolté douze des cent-vingt-sept prix décernés.

Eduardo Manet, Andreï Makine, Vassilis Alexakis, Boris Schreiber, Nancy Huston, François Cheng, Shan Sa, Dai Sijie et Atiq Rahimi, ont le plus souvent été lus et présentés comme des auteurs translingues. C'était moins constamment le cas par le passé si l'on pense, par exemple, à l'assimilation littéraire d'Henri Troyat, né Lev Aslanovitch Tarassov en 1911 à Moscou. À l'heure actuelle, la rareté de l'adoption d'un pseudonyme francisé par les auteurs translingues témoigne d'une autre manière d'un changement dans l'appréhension du phénomène. Des écrivains cités plus haut, seul Cheng s'est choisi un prénom français et Andreï Makine comme Shan Sa ont opté pour des pseudonymes qui ne masquent pas leur origine.

De cette période de montée en reconnaissance du translinguisme, 1995 fait figure d'*annus mirabilis*. Andreï Makine fait cette année-là une moisson inédite de prix littéraires avec son *Testament français* : Goncourt, Goncourt des lycéens et Médicis. Lauréat *ex aequo* de ce dernier prix, Makine partage ses lauriers, et c'est remarquable, avec un autre écrivain translingue : Vassilis Alexakis, récompensé pour *La Langue maternelle*, un roman autobiographique auscultant la relation qu'un Grec de retour de Paris entretient avec sa langue première. Cette année-là voit aussi la publication du deuxième volume de sa suite autobiographique dans lequel Hector Bianciotti traite de son arrivée en France et de son passage au français. Les augustes portes de l'Académie française lui seront ouvertes l'année suivante. Après que le prix Nobel de littérature de l'année 2000 aura récompensé Gao Xingjian, écrivain passé du chinois au français pour l'écriture de certains de ses textes une dizaine d'années plus tôt, ce sera au tour de François Cheng, Michael Edwards et Andreï Makine d'être accueillis sous la Coupole, en 2002, 2013 et 2016 respectivement. Écrivains grandis dans d'autres langues et dont les œuvres témoignent des pouvoirs que la langue et la littérature françaises peuvent exercer sur les vies de ceux qui viennent d'ailleurs, ils ont comme Bianciotti été jugés dignes de régler la langue française et d'œuvrer à sa défense.

Les guerres et les oppressions qui ont marqué le siècle dernier ainsi que les phénomènes de la globalisation et du développement de la mobilité ne sont pas pour rien dans la montée en singularité de l'écriture translingue. Non sans lien avec ces bouleversements, trois facteurs semblent spécialement déterminants pour ce qui concerne la pratique translingue du français : l'évolution historique de la conception du bilinguisme et du rapport de chacun à sa langue première ; la graduelle accréditation de l'idée que la littérature s'écrit dans une sorte de langue étrangère ; et la progressive redéfinition du statut de la langue française dans le monde.

Le plurilinguisme des poètes et la pratique autotraductive ont longtemps été choses courantes<sup>8</sup>. Mais avec le développement des nationalismes au fil du long XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'impact notamment de la pensée romantique allemande, on peut constater avec Antoine Berman que «c'est tout le rapport à la langue maternelle, aux langues étrangères, à la littérature, à l'expression et à la traduction qui s'est autrement structuré»<sup>9</sup>. L'un des effets les plus durables de cette pensée a été la sacralisation de la langue maternelle comme lieu exclusif et absolu d'authenticité et de justesse dans la pensée comme dans l'écriture. Dans une réflexion de 1813 sur les différentes manières de traduire, Friedrich Schleiermacher se faisait fort d'évacuer la question de savoir comment un écrivain aurait écrit son texte dans une autre langue au motif, imparable, qu'«un écrivain ne peut produire une œuvre originale que dans sa langue maternelle»<sup>10</sup>.

La pratique littéraire d'une langue étrangère pose problème dans un tel paradigme. Et il a longtemps eu la vie dure, dans le monde occidental du moins. Alors qu'il avait œuvré à valoriser l'œuvre de Rabindranath Tagore auprès des lecteurs occidentaux et n'était pas pour rien dans son obtention du prix Nobel de littérature en 1913, William Butler Yeats s'est plus tard offusqué du fait que l'écrivain bengali s'autotraduise en anglais : «personne ne peut écrire avec musique et style dans une langue qui n'aurait pas été apprise dès l'enfance et serait depuis lors sa langue de pensée»<sup>11</sup>.

En 1926, année où Yeats reçoit à son tour le Nobel, Marina Tsvetaïeva, poétesse russe écrivant dans sa langue première ainsi qu'en français et en allemand, fait part (en allemand) à Rainer Maria Rilke, son complice translingue, d'un mot de Goethe qui la taraude : «Goethe dit quelque part qu'on ne peut rien réaliser de grand dans une langue étrangère, ce qui m'a toujours paru faux (Goethe dans son ensemble sonne toujours juste, il n'est valable qu'en tant que somme, c'est pourquoi je commets ici une

---

<sup>8</sup> Voir à ce sujet l'étude pionnière de Leonard Forster, *The Poet's Tongues: Multilingualism in Literature*, Cambridge, CUP, 1970. Voir aussi Michel Zink, dir., *D'autres langues que la mienne*, Paris, Odile Jacob, 2014.

<sup>9</sup> Antoine Berman, *L'Épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique: Herder, Goethe, Schlegel, Novalis, Humboldt, Schleiermacher, Hölderlin*, Paris, Gallimard, 1984, p. 14.

<sup>10</sup> Friedrich Schleiermacher, «Ueber die verschiedenen Methoden des Uebersetzens» (1813), dans J. Kitzbichler, K. Lubitz, N. Mindt, eds, *Dokumente zur Theorie der Übersetzung antiker Literatur in Deutschland seit 1800*, Berlin, De Gruyter, 2009, p. 75. Sauf indication contraire, toutes les traductions sont miennes.

<sup>11</sup> Lettre du 7 mai 1935 à William Rothenstein, citée par S. G. Kellman, *The Translingual Imagination*, p. x.

injustice à son égard)»<sup>12</sup>. La nécessité que Tsvetaïeva ressent de revenir sur des mots vieux de plus d'un siècle pour défendre le translinguisme littéraire et les précautions oratoires qui accompagnent cette défense disent quelque chose de la prégnance de l'hostilité qu'il rencontre dans les premières décennies du vingtième siècle.

Les choses changeront néanmoins peu à peu sous l'influence de flux migratoires d'une importance nouvelle, généralisant pour les francophones ataviques l'expérience de la fréquentation de locuteurs et d'écrivains étrangers s'exprimant en français. La construction européenne jouera aussi un rôle important. Alors que Julia Kristeva remarque avec raison que le développement historique des institutions et de l'administration françaises «a conduit à une fusion sans précédent entre le fait national et le fait linguistique»<sup>13</sup>, dès lors qu'il se définirait comme citoyen de l'Union européenne, comme cela est établi sur ses documents d'identité, un Français (ou un Belge francophone, mais ce ne serait pour lui rien de nouveau) se retrouverait «immigré immobile», appartenant à une minorité linguistique<sup>14</sup>.

Après un siècle où on s'est attaché à démontrer sa nocivité<sup>15</sup>, la pratique bilingue a été significativement mieux acceptée à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale. De plus en plus prisée pour ses avantages communicationnels dans un monde en voie de globalisation, et particulièrement dans une Europe construite par des bilingues (politiciens ou traducteurs), elle a aussi été valorisée en tant qu'atout cognitif grâce aux avancées de la neurolinguistique. Pendant cette période, la définition même du bilinguisme a évolué. Alors qu'on le définissait volontiers dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle comme «la connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes les deux maternelles»<sup>16</sup>, on est passé à des caractérisations plus fonctionnelles pour le considérer aujourd'hui

---

<sup>12</sup> Lettre du 6 juillet 1926 à Rainer Maria Rilke, citée par Daniel Heller-Roazen, *Écholalies. Essai sur l'oubli des langues*, Paris, Seuil, 2007, p. 177.

<sup>13</sup> Julia Kristeva, «L'autre langue ou traduire le sensible», *French Studies*, vol. LII, n° 4, 1998, p. 386, repris dans *L'Avenir d'une révolte*, Paris, Calmann-Lévy, 1998.

<sup>14</sup> François Taillandier, *La Langue française au défi*, Paris, Flammarion, 2009, p. 46-47.

<sup>15</sup> Les linguistes ont souvent borné cette période aux années 1840-1940, voir par exemple Andrée Tabouret-Keller, *Le Bilinguisme en procès (1840-1940)*, Limoges, Lambert-Lucas, 2011.

<sup>16</sup> Leonard Bloomfield, *Language*, New York, Henry Holt, 1933, cité dans la traduction française de son ouvrage (*Le Langage*, Paris, Payot, 1970, p. 57) par François Grosjean, *Parler plusieurs langues. Le monde des bilingues*, Paris, Albin Michel, 2015, p. 14.

comme « l'utilisation régulière de deux ou plusieurs langues ou dialectes dans la vie de tous les jours »<sup>17</sup>. Si seule une très petite minorité de personnes (typiquement des bilingues précoces qui pratiquent professionnellement deux langues) remplissaient les conditions de la première définition, une majorité de la population mondiale est bilingue selon les termes de la seconde. Mais ce qui les différencie surtout, et qui n'est pas sans effet sur l'appréhension de l'écriture translingue, c'est que la définition actuelle du bilinguisme s'est dépêtrée de l'indexation problématique des compétences du sujet bilingue aux capacités langagières d'un locuteur natif idéal mais désincarné. La notion même de « locution native » a perdu de sa puissance et de son sens quand on a commencé à la voir (sous l'influence des travaux de Bakhtine notamment) comme une construction monolithique et artificielle ne prenant pas en compte le fait que chaque locuteur a des manières de parler qui sont affaire de région, d'occupation, de génération, de classe, d'ethnicité ou de genre. C'est en définitive l'« unidentité » de la langue, sa présentation en entité commune, « identique à elle-même et identique pour tous », qu'on a remise en question<sup>18</sup>.

En 1996, soit l'année qui a suivi l'année miraculeuse de la littérature translingue en français, Jacques Derrida a pris la mesure de ce qui se jouait dans cette évolution et l'a éclairée en publiant un texte d'inspiration autobiographique intitulé *Le Monolinguisme de l'autre. Ou la prothèse d'origine*. Comme souvent, Derrida « répond » à une œuvre littéraire, *Amour bilingue* (1983), dans laquelle son ami Abdelkébir Khatibi, marocain de culture musulmane et arabophone écrivant en français, se livre à des méditations sur son développement personnel et littéraire « dans la dissociation de tout langage unique »<sup>19</sup>. On connaît bien le paradoxe fécond qui ouvre le texte : « [j]e n'ai qu'une langue, ce n'est pas la mienne »<sup>20</sup>. Partant de l'évocation de sa situation de Juif d'Algérie – c'est-à-dire de membre d'une communauté s'étant vu accorder (en 1870), retirer (en 1940) puis redonner (en 1943) la citoyenneté française, quasiment sans accès à la langue et à la culture arabe ou berbère et parlant une langue, le français, réglée dans la métropole et d'une certaine façon

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 16. C'est la définition que retient François Grosjean dans son ouvrage.

<sup>18</sup> Marc Crépon, « Ce qu'on demande aux langues (autour du *Monolinguisme de l'autre*) », *Raisons politiques*, n° 2, 2001, p. 29. Je me base largement dans ce qui suit sur cette lecture éclairante du texte de Derrida.

<sup>19</sup> Abdelkébir Khatibi, *Amour bilingue*, Saint-Clément-de-Rivière, Fata Morgana, 1983, p. 11.

<sup>20</sup> Jacques Derrida, *Le Monolinguisme de l'autre. Ou la prothèse d'origine*, Paris, Galilée, 1996, p. 13.

étrangère à son histoire –, Derrida généralise son propos pour s'atteler explicitement à une déconstruction de l'idée de la langue comme propriété. Inappropriable, la langue ne saurait être une composante organique et irréductible de l'identité personnelle ou nationale. Et pour s'opposer à toute forme d'instrumentalisation politique ou idéologique de la relation à la langue, Derrida (se) propose de faire sortir la langue d'elle-même plutôt que de lui demander d'être un signe d'appartenance :

Inventer une langue assez autre pour ne plus se laisser réappropriier dans les normes, le corps, la loi de la langue donnée – ni par la médiation de tous ces schèmes normatifs que sont les programmes d'une grammaire, d'un lexique, d'une sémantique, d'une rhétorique, de genres de discours ou de formes littéraires, de stéréotypes ou de clichés culturels<sup>21</sup>.

Dans l'exercice de la littérature, c'est inverser la fonction de l'écrivain, dont le mandat, explicite ou non, a longtemps été d'exemplifier par son œuvre le génie naturel de son peuple, en resserrant par là le lien entre la langue et ses « propriétaires ». Dans cette conception de l'écriture comme désappropriation de la langue, on peut dire avec Marc Crépon qu'« écrire, ce n'est plus se plier à la loi d'un sol ou d'une communauté, c'est résister, par tous les moyens de l'invention (transformations, greffes, dérégulations, anomalies) à ce pli »<sup>22</sup>. Pour tout ce qu'elles peuvent détenir comme potentiel subversif, particulièrement quand on les fait travailler contre les principes qui sous-tendent l'idéologie des identités nationales, les propositions du *Monolinguisme de l'autre* révèlent ou annoncent notre entrée dans une condition qu'on a pu dire *postmonolingue*<sup>23</sup>. Et leur culmination dans la « promesse » que constitue l'écriture comme sortie du propre de la langue prolonge une tradition de discours qui, en littérature, veut que « les beaux livres sont écrits dans une sorte de langue étrangère »<sup>24</sup>.

*Locus classicus* de la pensée du littéraire en France, cette célèbre formule de Proust a souvent été reprise ou adaptée pour figurer que, du second XIX<sup>e</sup> siècle à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, d'idéal de la langue commune la

---

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 124.

<sup>22</sup> M. Crépon, « Ce qu'on demande aux langues », p. 37.

<sup>23</sup> Je fais ici référence au sous-titre d'un essai qui s'appuie en partie sur la pensée de Derrida pour examiner comment, dans la littérature de langue allemande, des entreprises littéraires comme celles de Kafka, Adorno, Tawada ou Zaimoğlu ont visé un au-delà de la langue maternelle : Yasemin Yildiz, *Beyond the Mother Tongue. The Postmonolingual Condition*, New York, Fordham University Press, 2012.

<sup>24</sup> Marcel Proust, *Contre Sainte-Beuve* (1954), Paris, Gallimard, 2002, p. 297.

langue des écrivains s'est déployée et a été redéfinie comme son « autre »<sup>25</sup>. Dans *Les Mots* (1964), Jean-Paul Sartre se l'approprie et la radicalise : « on parle dans sa propre langue, on écrit en langue étrangère »<sup>26</sup>. Dans cette conception, toute écriture littéraire est de l'ordre d'une traduction. Si Sartre ne rechigne pas à se représenter comme un « fort en thème » dans son texte autobiographique, c'est que l'époque n'est plus à d'« aristocrates » démonstrations d'aisance dans la manipulation d'une langue donnée : ses livres « sentent la sueur et la peine » parce qu'il cherche à les écrire comme dans une autre langue<sup>27</sup>. Avec Proust et Sartre à l'esprit, Barthes fonde aussi le sens particulier qu'il donne au mot « écriture » sur cette métaphore : « [l']écriture est une langue étrangère par rapport à notre langue, et cela est même nécessaire pour qu'il y ait écriture »<sup>28</sup>. Mais, des penseurs du littéraire, c'est assurément Gilles Deleuze qui a le plus tourné autour de la formule proustienne<sup>29</sup>. Fait remarquable, chez Deleuze l'image de la littérature comme langue étrangère procède à l'origine d'une analogie explicite avec le plurilinguisme qu'il se représente non comme la possession de deux systèmes linguistiques homogènes mais avant tout comme « la ligne de fuite ou de variation qui affecte chaque système en l'empêchant d'être homogène »<sup>30</sup>. Fasciné par des écrivains translingues comme Samuel Beckett, Gherasim Luca ou Louis Wolfson, c'est à partir de leur situation que Deleuze fait parler la formule de Proust avant de l'étendre à toute pratique littéraire : « nous devons être bilingue même en une seule langue »<sup>31</sup>.

Au vu de l'influence de sa pensée du littéraire, l'intérêt de Deleuze pour les écrivains translingues suffirait à expliquer leur visibilité particulière à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Son geste de « littéralisation » de la formule

---

<sup>25</sup> Pour une histoire de la « langue littéraire » comme objet imaginaire et réalité linguistique dans la prose des années 1850 à 2000, voir Gilles Philippe et Julien Piat, dir., *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard, 2009.

<sup>26</sup> Jean-Paul Sartre, *Les Mots*, Paris, Gallimard, 1964, p. 140.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>28</sup> Roland Barthes, « Un univers articulé de signes » (1970), *Œuvres complètes*, vol. III, Paris, Seuil, 2002, p. 654.

<sup>29</sup> Les mots de Proust sont repris en épigraphe d'un de ses livres les plus lus, Gilles Deleuze, *Critique et clinique*, Paris, Minuit, 1993.

<sup>30</sup> Gilles Deleuze et Claire Parnet, *Dialogues*, Paris, Flammarion, 1977, p. 11.

<sup>31</sup> *Ibid.* Sur ce mouvement de l'inter- à l'intralinguistique chez Deleuze, et sur les jeux de la poésie contemporaine avec la formule proustienne telle que comprise par Deleuze, voir Michael G. Kelly, « Poetry as a foreign language: Unhoused writing subjects in the extrême contemporain », *Forum for Modern Language Studies*, vol. XLVII, n° 4, 2011, p. 393-407.

proustienne par référence à la pratique plurilingue a aussi été suivi d'effets : nombreux sont les critiques qui s'en sont réclamés pour présenter le translinguisme comme un privilège littéraire. Pour Lise Gauvin, par exemple, sa position à la croisée des langues fait que l'écrivain postcolonial, et *a fortiori* translingue, est «condamné à penser la langue»<sup>32</sup>. Il développerait de ce fait une «surconscience linguistique», définie comme «une sensibilité plus grande à la problématique des langues»<sup>33</sup>, qui voudrait qu'«il n'en participe que mieux de cette expérience des limites, avancée dans les territoires du visible et de l'invisible, qui s'appelle Littérature»<sup>34</sup>. Même si les écrivains translingues sont loin d'être les seuls pour qui «le langage fait problème»<sup>35</sup>, à mesure que la langue littéraire s'est construite sur l'idée de son étrangèreté à la langue commune, on s'est particulièrement plu à penser qu'«on traite plus spontanément en langue littéraire une langue étrangère que la sienne»<sup>36</sup>.

À ces variables diachroniques de l'imaginaire du translinguisme et de l'idée de la littérature comme langue étrangère s'ajoute celle de l'évolution du poids du français dans le monde. Il fut un temps où l'Europe parlait français<sup>37</sup>. En 1798, dans la préface à ses *Mémoires*, Giacomo Casanova écrivait avoir décidé de faire œuvre translingue «parce que la langue française est plus répandue que la mienne»<sup>38</sup>. Quelques années après le célèbre *Discours sur l'universalité de la langue française* (1784) dans lequel Rivarol chantait l'expansionnisme d'une langue devenue «la langue humaine»<sup>39</sup>, l'heure n'était pas à contester au français son rayonnement ou ses mérites. Il est éclairant de rappeler à ce titre que Rivarol

<sup>32</sup> Lise Gauvin, *La Fabrique de la langue, de François Rabelais à Réjean Ducharme*, Paris, Seuil, 2004, p. 259.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 256.

<sup>34</sup> Lise Gauvin, *L'Écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala, 1997, p. 15, je souligne.

<sup>35</sup> Pour reprendre les mots de la célèbre formule selon laquelle «est écrivain celui pour qui le langage fait problème», Roland Barthes, *Critique et vérité*, Paris, Seuil, 1966, p. 46.

<sup>36</sup> Michel Zink, «Quelle langue est la mienne?», dans M. Zink, dir., *D'autres langues que la mienne*, p. 11.

<sup>37</sup> Voir Marc Fumaroli, «Quand l'Europe parlait français, Paris était polyglotte», dans M. Zink, dir., *D'autres langues que la mienne*, p. 131-160.

<sup>38</sup> Giacomo Casanova, *Histoire de ma vie* (1789-1798), t. 1, 1798, manuscrit autographe, p. 10, URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b.6000810t/f20.image>, page consultée le 3.11.2017.

<sup>39</sup> Antoine de Rivarol, *De l'universalité de la langue française* (1784), P. F. Fauche, Hambourg, 1797, p. 97. Pour une riche contextualisation du *Discours* voir l'introduction de Gérard Dessons, «La langue humaine», dans Antoine Rivarol, *Discours sur l'universalité de la langue française*, Paris, Éditions Manucius, 2013, p. 9-42.

avait composé son *Discours* dans le cadre d'un concours proposé par une institution étrangère, l'Académie royale des Sciences et Belles Lettres de Berlin, et qu'il avait partagé ses lauriers avec un Allemand, Johann Christoph Schwab, dont la *Dissertation sur les causes de l'universalité de la langue française et la durée vraisemblable de son empire*<sup>40</sup>, écrite en allemand, proposait un examen bien plus poussé des raisons de l'hégémonie du français. Mais il faut surtout retenir que des trois questions du concours, les deux premières, «Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle?» et «Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative?», présentaient la légitime universalité du français comme un état de fait dont on demandait simplement d'établir les causes. Si Rivarol s'y est attaché, il a surtout cherché à exemplifier les mérites du français par une démonstration d'éloquence. Cherchant plus à séduire qu'à convaincre, il a œuvré par la force de son style et de certaines de ses formules («Ce qui n'est pas clair n'est pas français») à transmuier des opinions largement partagées à son époque en des axiomes linguistiques qui connaîtront une grande postérité et serviront à établir toute une politique des langues dont on sait qu'elle a été particulièrement normative et centralisatrice en France<sup>41</sup>.

À la troisième question qui demandait s'il était à présumer que la langue française conserve sa prérogative à l'universalité, Rivarol n'a pas daigné répondre, sans que le jury ne lui en tienne rigueur. Reconnaisant l'importance de ce qu'on n'appelait pas encore la géopolitique sur les productions culturelles et le rayonnement des langues, Schwab avait de son côté pronostiqué la possibilité d'une redistribution des cartes, au profit non de sa langue première mais de l'anglais. Il ne s'était pas trompé. Même si le français a joui d'un prestige littéraire mondial en d'autre temps que celui du cosmopolitisme des Lumières – pensons par exemple aux attraits de Paris et du français pour les Symbolistes et les Surréalistes –, on peut raisonnablement penser que, s'il avait écrit deux-cents ans plus tard en désirant toujours le faire dans une langue «plus répandue» que la sienne, Casanova, aurait choisi l'anglais.

Inspirée du Commonwealth, la Francophonie, comme organisation intergouvernementale, doit en partie sa naissance à un réflexe de défense contre la nouvelle suprématie du monde anglophone. Au nouveau miroir

---

<sup>40</sup> Johann Christoph Schwab, *Dissertation sur les causes de l'universalité de la langue française et la durée vraisemblable de son empire*, trad. française de D. Robelot, Amsterdam, Rodopi, 2005.

<sup>41</sup> Voir par exemple, Michel de Certeau, Dominique Julia et Jacques Revel, *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard, 1975.

de l'anglais s'est ajouté, dans le domaine du littéraire, celui du français de locuteurs non ataviques. Maisons d'édition, collections et prix littéraires ont été créés pour accueillir les productions d'écrivains (post)coloniaux qui, petit à petit, ont intégré les programmes scolaires et ont été étudiés pour eux-mêmes dans le cadre disciplinaire nouveau des études postcoloniales. Les secousses qui ont provoqué puis suivi la décolonisation ne sont pas à sous-estimer : le lectorat hexagonal a vu le français lui revenir étrangéifié par la pratique d'écrivains qui remettaient en cause l'idéologie humaniste d'une langue française en partage. Mais la fin de la domination politique directe ne doit pas masquer la permanence d'une situation de domination tout à la fois économique, culturelle et linguistique. En 2007 encore, le manifeste littéraire « Pour une littérature-monde » se faisait fort de prophétiser la fin de la francophonie, comprise comme une entreprise aux relents néocoloniaux de domination par le centre parisien<sup>42</sup>. Que des écrivains nés hors du sol hexagonal aient obtenu en 2006 le Goncourt et le Grand Prix du roman de l'Académie française (Jonathan Littell), le Goncourt des lycéens (Léonora Miano), le Renaudot (Alain Mabanckou) et le Femina (Nancy Huston) apparaissait aux auteurs du manifeste comme une « révolution copernicienne » signalant bien des années après les indépendances que le moment était enfin venu de « dénouer le pacte de la langue avec la nation » pour ouvrir la littérature d'expression française sur le monde. Quelle que soit la pertinence de ses analyses, le manifeste fait la lumière sur l'importance de la production littéraire des écrivains dits « d'outre-France » au sein des lettres françaises. Mais, et c'est ce qui nous intéresse, des lauréats de l'année 2006 présentés ci-dessus, la dernière, Nancy Huston, écrit en réalité « d'outre-français ». Et, comme elle, plusieurs autres écrivains translingues ont signé le manifeste.

Dans le raisonnement hypothétique du choix d'une langue d'écriture pour un Giacomo Casanova contemporain, on n'a pas pensé spontanément au mandarin, à l'arabe ni à l'espagnol, des langues qui comptent pourtant elles aussi plus de locuteurs que le français. Si on met de côté la question de la distance linguistique séparant la langue première de Casanova des différentes langues proposées plus haut, la raison en est que la littérarité d'une langue n'est pas directement indexée au nombre de ses locuteurs. Dans sa *République mondiale des Lettres*, Pascale Casanova a montré qu'au xx<sup>e</sup> siècle seule Londres est parvenue à concur-

---

<sup>42</sup> « Pour une littérature-monde en français », *Le Monde des livres*, 15 mars 2007 ; et Michel Le Bris et Jean Rouaud, *Pour une littérature-monde*, Paris, Gallimard, 2007.

rencer Paris en tant que bourse des valeurs littéraires. Plus que d'autres, la langue française a continué d'agir comme un « "certificat" littéraire » en raison d'une longue tradition « qui raffine, modifie, élargit à chaque génération littéraire la gamme des possibilités formelles et esthétiques de la langue »<sup>43</sup>. La reconnaissance actuelle des écrivains translingues d'expression française a aussi à voir avec la volonté, institutionnalisée, d'asseoir cette préséance littéraire. Les manifestations discursives en sont innombrables. Pour n'en donner qu'un exemple, signalons que dans sa recension d'un ouvrage de l'écrivain et essayiste Alain Borer, polémiquement conçu comme « un petit manuel du résistant en langue française » tant la langue lui semble blessée de toutes parts<sup>44</sup>, Xavier North concluait en opposant à Borer le constat de la vive littéarité du français, manifeste selon lui dans la production des écrivains translingues : « ils apportent à tous ceux qui pourraient en douter la preuve que la langue française reste une langue dans laquelle peuvent continuer à s'exprimer la diversité et la complexité du monde ; qu'elle peut adresser un appel intime et comme nécessaire à ceux qui ne la parlent pas naturellement, ou pas encore. Et que cet appel est plus pressant, plus déterminant que celui que le statut international ou le rapport de forces entre les langues impose parfois, parce qu'il est fondé sur la culture »<sup>45</sup>. Alors que la langue française porte moins qu'autrefois dans le concert politique ou économique des nations, il s'agirait de s'assurer que, sur le plan crucial du culturel, sa littérature donne toujours le la.

On peut dire en résumé que dans le contexte de ces trois mutations – qui ont affecté l'idée qu'on se faisait du translinguisme, de la littérature et du français –, la reconnaissance des écrivains translingue procède d'un double mouvement de découplage entre le fait national et le fait linguistique. D'une part, elle entérine et promeut l'idée selon laquelle, la langue n'appartenant pas, il est possible qu'une littérature de qualité s'écrive dans une langue étrangère. Et, d'autre part, elle démontre et renforce la place de choix qu'occupe toujours le français comme langue de littérature : pour qui écrit, la langue française n'est pas une langue parmi d'autres ni ne peut être tout à fait étrangère puisqu'elle demeure une *lingua franca* du littéraire.

<sup>43</sup> Pascale Casanova, *La République mondiale des Lettres*, Paris, Seuil, 1999, p. 39.

<sup>44</sup> Alain Borer, *De quel amour blessée. Réflexions sur la langue française*, Paris, Gallimard, 2014, p. 281.

<sup>45</sup> Xavier North, « Shiak, silures et métaplasmes », « Langue française : le chagrin et la passion », *Critique*, n° 827, 2016, p. 306.



**DEUXIÈME PARTIE  
LIBÉRATIONS**

CHAPITRE 3

<b>QUAND VASSILIS ALEXAKIS TRICOTE LE MOI</b>	
TRANSLINGUE .....	107
Une explication avec la langue française .....	108
Émancipations : le français, langue de choix .....	111
Dépasser l’embarras des langues .....	114
Une lettre d’amour avec un dictionnaire. ....	120

CHAPITRE 4

<b>NANCY HUSTON CHERCHE LE NORD.</b> .....	125
Affiliations translingues .....	126
Distance libératrice .....	129
La langue froide, privilège littéraire .....	132
L’épanorthose de soi .....	135

**TROISIÈME PARTIE  
ROBINSONS**

CHAPITRE 5

<b>AGOTA KRISTOF DANS SA LANGUE ENNEMIE</b> .....	147
Demandes du vécu .....	148
Un récit de vie exhumé .....	153
Écrire dans une langue ennemie .....	157
D’un soupçon tenace sur ce qu’on demande aux langues. ....	161

CHAPITRE 6

<b>L’HONGROISE HISTOIRE DE KATALIN MOLNÁR</b>	
AVEC LE FRANSE .....	165
Agrégation de textes et écriture de soi .....	166
Molnár après Queneau .....	170
«lékri dlavoi», langue personnelle .....	175
Voix d’un autre et figuration de soi. ....	179
Dire sa «hongroise histoire» .....	182

<b>OUVERTURE</b> .....	187
------------------------	-----

<b>INDEX.</b> .....	191
---------------------	-----